**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**39E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE LA GRECE**

*1er au 12 novembre 2021*

*Prononcée par :*

**Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la cordiale bienvenue à la délégation grecque et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU).

Le Burkina Faso note avec intérêt les progrès enregistrés par la Grèce dans la mise en œuvre des recommandations qu’elle a acceptées en 2016, notamment l’adoption au cours de la période considérée, de trois plans d’action nationaux d’importance majeure, dont le premier plan d’action national contre le racisme et l’intolérance, couvrant la période 2020‑2023.

Le Burkina Faso encourage la Grèce à poursuivre ses efforts afin de relever les défis qui persistent dans le domaine des droits de l’homme sur le terrain, notamment la lutte contre la discrimination à l’égard des migrants.

A cet égard, le Burkina Faso recommande à la Grèce :

1. de ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille;
2. de veiller à ce que les enfants ne soient pas détenus uniquement en raison de leur statut au regard de la législation sur l’immigration.

Le Burkina Faso souhaite à la Grèce un examen couronné de succès.

**Je vous remercie.**